

Biologiste médical / Biologiste médicale

Pharmacien biologiste médical/Pharmacienne biologiste médicale



Au sein d'un laboratoire de biologie médicale privé ou hospitalier, les biologistes médicaux réalisent, analysent et interprètent des prélèvements qui serviront ensuite aux prescripteurs (médecins, dentistes...) à poser un diagnostic, à surveiller un traitement ou à prévenir des maladies.

 Statut d'exercice : **fonctionnaire, salarié**

 Niveau de formation requis : **bac + 9 et plus**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Prélever, analyser, interpréter

Le ou la biologiste médical/e est un acteur ou une actrice majeur/e pour poser un diagnostic (prénatal, génétique...), en complément de l'examen des signes cliniques. Après avoir accueilli les patients, il ou elle vérifie la prescription des examens établie par un/e médecin, un/e chirurgien/ne-dentiste ou un/e sage-femme et la valide. Après prélèvement d'échantillons (sang, urine, cheveux, tissus...), il ou elle réalise des examens pour contrôler différents taux (sucre, de cholestérol, numération globulaire...), dépister des virus ou des bactéries. Il ou elle vérifie la cohérence des résultats au regard des éléments cliniques. À la fin de chaque examen, il ou elle rédige et signe un compte rendu et interprète les résultats avec un commentaire qu'il ou qu'elle transmet aux patient et/ou aux prescripteurs.

Superviser une équipe

Chef/fe d'équipe et responsable de la validité et de la qualité des résultats des examens de biologie médicale, les biologistes médicaux contrôlent le travail des techniciens de laboratoire et s'assurent que les appareils sont correctement calibrés et utilisés.

Recherche et veille scientifiques

Les biologistes médicaux mènent un travail proche de la recherche et du développement en concevant de nouveaux protocoles, susceptibles de répondre à de nouveaux besoins d'examens. Loin de se contenter de dialoguer avec les médecins et de les conseiller, ils apportent aussi de précieux conseils aux personnes atteintes d'affections de longue durée, et contraintes à des examens et des soins fréquents. Pour assurer ses différentes fonctions, les biologistes médicaux s'informent régulièrement sur les dernières avancées de la science et des technologies, et se forment tout au long de sa carrière.

Selon une procédure très stricte

Le ou la biologiste médical/e suit une procédure très réglementée (régie par le Code de la santé publique) qui engage sa responsabilité. Qu'il s'agisse de sang, d'urine, de cellules ou de tout autre type de prélèvement, il ou elle doit faire respecter les consignes éthiques et techniques qui garantissent à la fois le confort des patients, la non-contamination de l'échantillon et la fiabilité du résultat.

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances scientifiques... mais pas seulement

Outre ses connaissances scientifiques (en biologie, chimie, épidémiologie, génétique, physiopathologie...) et ses capacités d'analyse et de synthèse, le ou la biologiste médical/e doit faire preuve de curiosité médicale, technologique et technique. Sans oublier d'autres compétences à enrichir dans différents domaines : assurance qualité, sciences analytiques, gestion, informatique, vigilance sanitaire...

Gestion technique

Fortement automatisée, la biologie médicale nécessite des matériels correctement paramétrés pour la validation des résultats. Les biologistes médicaux sont donc des gestionnaires techniques sans faille, dotés d'une notable rigueur méthodologique. En cas de nouveau besoin, ils établissent un cahier des charges, l'appel d'offres, reçoivent les fournisseurs et pilotent le choix de la solution retenue. Capacité d'adaptation et goût pour l'innovation sont alors nécessaires.

Initiative et dialogue

Esprit d'initiative, goût pour les contacts, sens du dialogue et de la pédagogie... autant de qualités appréciées pour assurer la gestion d'une équipe et communiquer avec les prescripteurs et les patients. La maîtrise de l'anglais est un plus.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 4500 euros brut par mois, pour un praticien hospitalier de la fonction publique hospitalière
A partir de 5500 euros brut par mois, pour un cadre de laboratoire de biologie médicale privé

Intégrer le marché du travail

Évoluer dans le public

En milieu hospitalier, les biologistes médicaux peuvent devenir chefs d'unité, voire chefs de service, hospitaliers en centre hospitalier périphérique, hospitaliers en CHU (centre hospitalier universitaire), hospitalo-universitaires en CHU avec une activité de recherche et d'enseignement en biochimie, hématologie, immunologie, parasitologie, bactériologie, etc. Possibilités de mener également des recherches biomédicales (Inserm, CNRS, Inra...).

Évoluer dans le privé

Dans le secteur privé, ils sont salariés au sein d'un laboratoire ou peuvent s'installer à leur compte, seuls ou associés dans un groupement de laboratoires indépendants. Enfin, ils peuvent encore mener une carrière

industrielle (industrie du diagnostic in vitro), dans l'humanitaire ou dans des organismes internationaux (OMS, Organisation mondiale de la santé ; Agence européenne du médicament, etc.).

Passer un concours de la fonction publique

Avec quelques années d'expérience, les biologistes médicaux peuvent prétendre à un poste de médecin ou de pharmacien inspecteur de santé publique (MISP ou PhISP), en passant un concours de la fonction publique. Ils contribueront alors à la conception et à la mise en œuvre des politiques de santé publique, en tant que conseillers techniques à l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de Santé), à la DGS (Direction générale de la santé) ou dans une ARS (agence régionale de la santé).

OÙ L'EXERCER

Travail réglementé

En 2021, 9 916 biologistes médicaux (médecins ou pharmaciens) exerçaient dans les laboratoires de biologie médicale français : 4 187 dans les hôpitaux publics contre 5 729 dans les laboratoires privés, souvent dans le cadre de la médecine de ville. Dans les 2 cas, les biologistes médicaux travaillent toujours dans le respect de règles de sécurité, d'hygiène et de bonnes pratiques. Afin de ne pas altérer les prélèvements qu'ils analysent, ils portent un équipement adapté (gants, blouse, masque...). En plus de leurs horaires de base, les biologistes médicaux hospitaliers assurent des gardes et des astreintes.

Au sein d'une équipe médicale

Les biologistes médicaux travaillent en équipe, avec d'autres biologistes médicaux, des techniciens de laboratoire, des ingénieurs, des infirmiers, des secrétaires médicaux, des cliniciens... En concertation avec les médecins prescripteurs, ils les conseillent et les aident à confirmer leurs diagnostics et à ajuster les traitements des patients.

LES ÉTUDES

Près de 68 % des biologistes médicaux ont suivi une formation de pharmacien, les autres une formation de médecin.

Bac + 6 et plus	Durée standard	En France
Diplôme d'État de docteur en pharmacie	6 ans	Dans 25 établissements
Diplôme d'État de docteur en médecine	10 ans	Dans 37 établissements

Sources : Onisep 05.2025 ©Ernesto Eslava-Stock.adobe.com